



COMpte-REndu REUNION DE CONSEIL DU 25 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 25 avril 2014, sous la présidence de Mr Patrick BOUILLON, Maire.

Tous les membres étaient présents, sauf MM. DELORME et de GRAMMONT, excusés, ayant donné pouvoir.

Secrétaire de Séance : Mlle Alix LECOMTE.

Le Conseil adopte les P.V. des réunions du 14 mars et du 28 mars dernier pour lequel les Conseillers sont informés que la délibération concernant les délégués au S.M.A.A. devra être retirée, étant donné que dorénavant, c'est la Communauté de Communes qui désigne des représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement des Abords de l'Arconce. Par ailleurs, le Conseil est informé que Mr DELACELLE a été réélu président du Syndicat des Eaux. L'Assemblée Générale du Comité Territoriale d'Electrification aura lieu, quant à elle, le lundi 12 mai à 10 h, à la Salle des Fêtes de Vendennes-lès-Charolles. Au sujet des frais d'électricité de la Salle de Lugny, la Municipalité étudiera un moyen de remédier à la forte augmentation des dépenses électriques.

- Vote du Budget Primitif 2014 :

* **Commune** : Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté par Mr le Maire, pour l'année 2014, résumé comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	226 000 €
Recettes de Fonctionnement :	226 000 €
Dépenses d'Investissement :	73 000 €
Recettes d'Investissement :	73 000 €

* **Assainissement** : Le budget de 2014, présenté par Mr le Maire, est voté à l'unanimité et résumé comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	4 700 €
Recettes de Fonctionnement	4 700 €
Dépenses d'Investissement	4 400 €
Recettes d'Investissement	4 400 €

* **CCAS** (pour information – voté par la commission de l'équipe municipale sortante)

Dépenses de Fonctionnement	3 038,55 €
Recettes de Fonctionnement	3 038,55 €

Les Conseillers étudient la possibilité de remplacer les petites tables de la Salle de la Mairie par une table plus large et plus ergonomique, notamment pour permettre l'utilisation de projection vidéo connectée à un ordinateur. Ils se renseignent sur la possibilité de les réutiliser à l'école.

Une table plus imposante serait installée en Mairie et pourrait être également plus adaptée aux célébrations de mariages.

Le secrétariat de mairie pourrait également être aménagé avec de large rayonnages au mur en remplacement du mobilier disparate actuel et de moins en moins adapté aux besoins.

Des devis seront demandés aux entreprises GENETIER et LAMURE.

Les subventions, versées en 2014 aux associations, sont votées comme suit :

	BP 2007	BP 2008	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Total Subventions	2 030 €	1 990 €	1 890 €	1 830 €	1 950 €	3 537 €	2 000 €	2 000 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	100 €	100 €	50 €	50 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Secours catholique	80 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Association locale Aide à Domicile	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Réseau gérontologique Pays Charollais	50 €	0 €	50 €	50 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Syndicat d'initiative de Charolles	50 €	50 €	30 €	30 €	0 €	0 €	0 €	0 €
ARPAGH (Maison médicalisée pour gds handicapés)	100 €	100 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Service de remplacement pour les agriculteurs	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Comit. Départ. Ligue contre le cancer	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Papillons blancs de Paray le Monial	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
AFSEP - Assoc Sclérose en Plaque	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 €	50 €	50 €
Cantine Scolaire	800 €	800 €	1 300 €	800 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €
Association Scolaire (Parents d'élèves)	250 €	550 €	0 €	450 €	0 €	0 €	0 €	400 €
Amicale scolaire des rives de l'Arconce	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	400 €	0 €	0 €
Coop. Scol. Ecole Prim St Julien de Civry	80 €	60 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
ACUCB (Activités sportives - élèves école)	15 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Lycée de coiffure de Lyon	0 €	15 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Centre de formation Mercurey	15 €	15 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Lycée professionnel de Ressins	15 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Maison familiale rurale La Clayette	0 €	0 €	100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Association ESOX Lucius (ari* musique - Moulin)	0 €	0 €	10 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Association ADRCEA 71	0 €	0 €	0 €	100 €	100 €	100 €	100 €	0 €
Les Amis du Moulin de Lugny	0 €	0 €	0 €	100 €	100 €	100 €	100 €	0 €
Résene Association Secouristes de Lugny	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	770 €	0 €	0 €
Autres subventions à distribuer en cours d'année	215 €	0 €	0 €	0 €	0 €	367 €	500 €	200 €
CCAS	1 000 €	800 €	600 €	0 €	600 €	0 €	0 €	600 €

Association locale d'Aide à Domicile : 100 € ; ARPAGH : 50 € ; Service de Remplacement pour les Agriculteurs : 100 € ; Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer : 50 € ; Papillons Blancs de Paray le Monial : 50 € ; AFSEP – Assoc. Sclérose en Plaque : 50 € ; Cantine Scolaire : 1 000 € (versés en 2 fois) ; Association Scolaire (Parents d'Elèves) : 400 € (voté par l'ancienne équipe municipale) ; Autres subventions à distribuer en cours d'année : 200 €, pour une enveloppe totale de 2 000 €.

Pour rappel, hors budget subventions association, le versement au CCAS, interrompu depuis 2 ans car non nécessaire en raison de ventes de bois réalisées à son profit, reprennent cette année pour un montant de 600 €.

Le Conseil vote pour 2014 le taux des taxes locales aux mêmes taux qu'en 2013, soit :

- **Taxe d'Habitation : 14,70 %**
- **Taxe Foncière sur le Bâti : 8,75 %**
- **Taxe Foncière sur le Non-Bâti : 23,21 %**
- CFE 14,37 %**

- Délégués :

*** Commission des Impôts : la liste des délégués titulaires et suppléants proposés est la suivante :**

PROPOSITIONS MEMBRES COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

de la commune de :

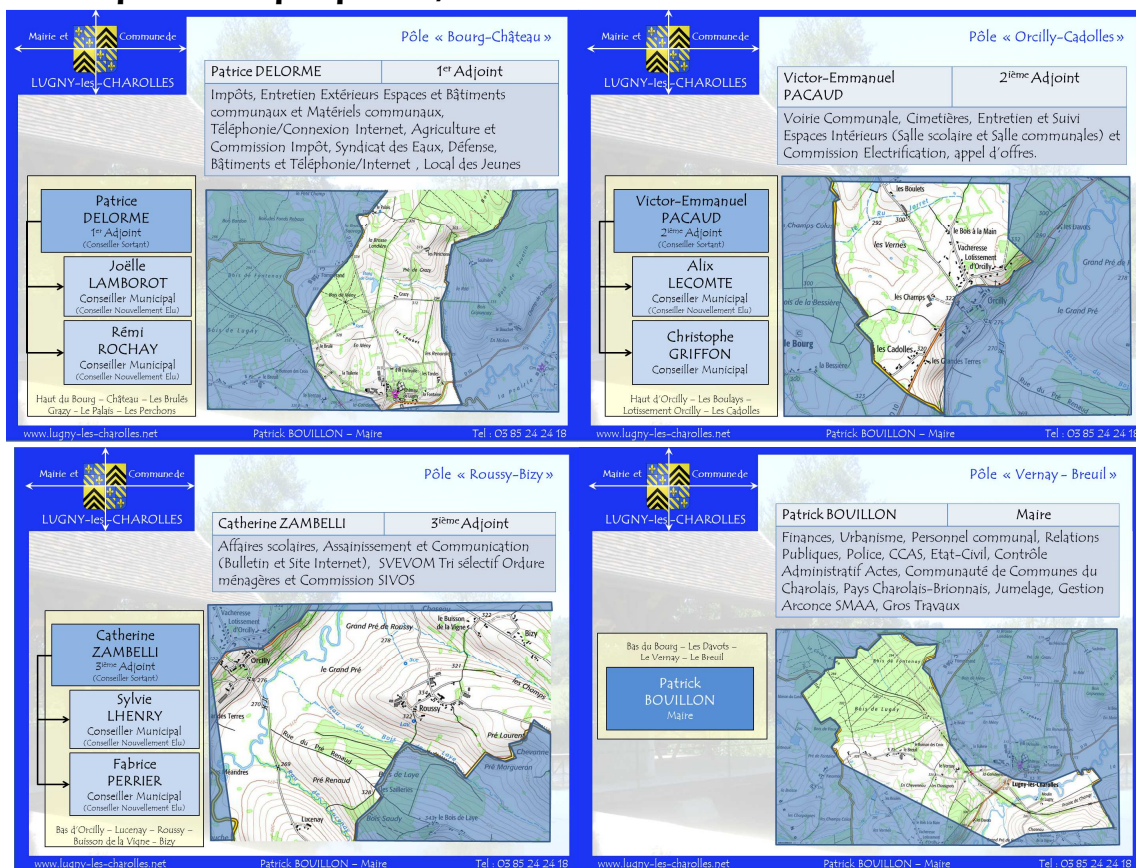
LUGNY-LES-CHAROLLES

Tableau de Proposition des Commissaires									
Membres Titulaires					Membres Suppléants				
	NOM	Prénom	Adresse	Rôle (1)		NOM	Prénom	Adresse	Rôle (1)
1	BOUILLON	Patrick	Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	1	LECOMTE	Alix	Lotissement Orcilly 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
2	DELORME	Patrice	Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TH	2	ROCHAY	Rémi	Les Chassignots - Le Vernay 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
3	PACAUD	Victor Emmanuel	Orcilly 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	3	GRIFFON	Christophe	Haut d'Orcilly 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
4	LAMBOROT	Joëlle	Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	4	ZABELLI	Catherine	Haut d'Orcilly 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
5	PERRIER	Fabrice	Le Buisson de La Vigne 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	5	LHENRY	Sylvie	Le Tardes 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TH
6	de GRAMMONT	Antoine Pierre	Le Château - Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH Propriétaire Bois	6	CHAMBREUIL	Michel	11, hameau de Survaux 71600 PARAY-LE-MONIAL	TF, TH, CFE
7	LAUVERNIER	Daniel	Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	7	GENETIER	Nicolas	Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH, CFE
8	THEREAU	Gilles	Le Champ du bois - Le Breuil 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	8	SARRY	Martine	Roussy 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
9	RAVAUD	Louis	Roussy 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF	9	LAMURE	Patrick	Les Brulés 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
10	PACAUD	Henri	12, Rue des Aubépines 71120 CHAROLLES	TF Propriétaire Bois	10	BALLIGAND	Gérard	Le Vernay 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
11	BERNIGAUD	Joseph	7, Rue du Puit des Ravauds 71120 CHAROLLES	TF	11	AUBLANC	Christiane	Bas d'Orcilly 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH
12	RAVAUD	Louis	Roussy 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH	12	BALLIGAND	Michel	Orcilly 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	TF, TH

*** Le Conseil donne son accord pour que les personnes suivantes soient proposées comme membres du CCAS, extérieures au Conseil : Mme (Céline) DELOBEL, Mme Madeleine DELORME, Mme Edith RAVAUD et Mr Gérard BALLIGAND.**

En outre, Mr le Maire propose :

- la répartition géographique entre les conseillers municipaux de la supervision/écoute des élus par quartier, afin de suivre ce qui s’y passe (voirie, problèmes divers...),
- la mise en place de pôles de compétences déléguées, et sous-groupes de responsabilité par quartier,



- **Création et animation du groupe des jeunes autour du Local de la Place de l'Eglise,**
- **Enlèvement des encombrants une à deux fois par an avec le camion communal,**
- **L'installation de panneaux de ralentissement de la traversée du Bourg à 50 km/h,**
- **Des réunions informatives avec les parents d'élèves, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, avec 3 à 4 activités par roulement de 3 semaines.**

Mr le Maire signera les arrêtés de délégation de fonctions aux Adjoint.

- Elections européennes :

Les permanences du bureau de vote sont réparties comme suit :

- **08 h à 10 h : Mr. BOUILLON et Mr ROCHAY,**
- **10 h à 12 h : Mlle LECOMTE et Mr PERRIER,**
- **12 h à 14 h : Mme LAMBOROT et Mr BOUILLON,**
- **14 h à 16 h : Mme LHENRY et Mr GRIFFON ou Mme ZAMBELLI,**
- **16 h à 18 h : Mr PACAUD et Mr BOUILLON,**

auxquels seront ajoutés pour le dépouillement : Mme LHENRY, MM. BOUILLON et ROCHAY

- Cérémonie du 8 mai :

Elle aura lieu à 11 heures au Monument aux Morts.

Le public en sera informé par voie de presse et affichage (mairie, église, salles).

- La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 juin à 20 h 30.

- La séance est levée à 22 h 35.